

CARHAIX

DIMANCHE 28 MAI 2017



TROPHÉE DE BRETAGNE

DES ÉCOLES DE CYCLISME

UNION CYCLISTE CARHAISIENNE



L'union cycliste Carhaisienne est heureuse de vous convier le dimanche 28 mai 2017 au Trophée de Bretagne des écoles de cyclisme.

Le matin, les épreuves de vitesse, d'adresse, de cyclo-cross seront centralisées sur le site des vieilles charrues.

L'après-midi, les jeunes se déplaceront sur le circuit de la métairie neuve.

Notre souhait est que cette journée se déroule dans l'esprit de notre école de cyclisme, c'est à dire de prendre du plaisir tout en faisant un apprentissage de la compétition sous ses différentes formes (route, vitesse et cyclo-cross).

Le président
LUCIEN LE HARZIC

REGLEMENT GENERAL

1) DATE ET LIEU

L'organisation du Trophée REGIONAL des Ecoles de Cyclisme (TREC) 2017 a été attribuée à L'UNION CYCLISTE CARHAISIENNE
Il se déroulera à CARHAIX (29) **le dimanche 28 mai 2017.**

2) EQUIPES PARTICIPANTES

L'épreuve organisée sous l'égide de la FFC concerne les écoles de cyclisme des clubs sélectionnés lors du trophée départemental des départements 22-29-35-56.

6 écoles par département sont sélectionnées ainsi que l'école lauréate en 2016 l'OC LOCMINE et l'école du club organisateur l'UC CARHAIX.

Deux sélections (une équipe mixte et une féminine) par département complètent la liste des équipes participantes soit 34 équipes.

3) COMPOSITION DES EQUIPES

Pour la sélection du trophée Régionale l'équipe doit être au maximum composée de :
2 poussins, 2 pupilles, 2 benjamins, 2 minimes.

Chaque coureur portera le maillot de son club ou le maillot de sa sélection de l'équipe mixte et féminine.

4) ENCADREMENT DES EQUIPES ET CONTROLE DES EPREUVES

Indépendamment du responsable d'équipe nommément désigné, chaque club devra, dans le but d'assurer le bon déroulement des épreuves, désigner 2 encadrants «Ecole de vélo » pour le contrôle des épreuves. (Penser à se munir de chronomètres) pas de téléphone portable. (Voir tableau des postes demandés)

Les identités des encadrants seront déclinées sur le bulletin d'engagement.

5) REUNION DES RESPONSABLES ET REMISE DES DOSSARDS

La réunion des responsables d'équipes aura lieu à **8h30** précise à la **MAISON DES JEUX D'ADRESSE rue Jean Sébastien Corvellec** Au cours de celle-ci, seront rappelés le règlement et les points importants de la journée.

Le responsable désigné par chaque équipe pourra retirer les dossards muni de la licence de ses coureurs à partir de **8h00 à 8h30 à la permanence maison des jeux d'adresses**. Il devra restituer les dossards des coureurs absents avant le début des épreuves.

Les dossards seront attribués, par catégorie, dans l'ordre du bulletin d'inscription.

6) EPREUVES

Les jeunes engagés participent aux différentes épreuves en fonction de leur catégorie d'âge.

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	EPREUVES
POUSSINS POUSSINES	2009/2010	VITESSE ADRESSE ROUTE
PUPILLES FILLES ET GARCON	2007/2008	VITESSE CYLO-CROSS ROUTE
BENJAMINS ET BENJAMINES	2005/2006	VITESSE CYLO-CROSS ROUTE
MINIMES FILLES ET GARCON	2003/2004	VITESSE CYLO-CROSS ROUTE

7) ENGAGEMENTS

Les engagements par club sont à faire parvenir **au plus tard le mardi 9 Mai 2017**, délai de rigueur (à l'aide du fichier Excel joint), à :

DAVID COLCANAP

Par mail : david.colcanap@orange.fr

8) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les résultats seront proclamés lors d'une cérémonie de clôture à la maison des jeux d'adresse et débutera 1h15 environ après la fin des épreuves sur route.

8.1 Classement général par équipes

Pour participer au classement général, les équipes devront être représentées avec un minimum de 6 participants pour entrer dans le classement par équipe.

Le classement se fera, sur les 6 meilleures places des 8 de leur club quelque soit sa catégorie dans chacune des épreuves (1^{er} : 1 point, 2^{ème} : 2 points...) de vitesse et sur route sachant que les compétitions d'adresse et de cyclo-cross sont combinées dans une seule et même épreuve en fonction des catégories.

En cas d'égalité pour les Poussins c'est le classement adresse qui prime.

Pour les Pupilles, Benjamins et les Minimes ce sera l'épreuve de cyclo-cross.

8.2 Classement individuel

Un classement individuel par catégorie (Filles et Garçons distincts) sera établi.

8.3 Récompenses

Chaque vainqueur individuel par catégorie garçons et filles recevra un maillot.

Les jeunes classés 2^{ème} & 3^{ème} de chaque catégorie recevront une récompense offerte par l'organisateur.

L'équipe déclarée vainqueur du « Trophée Régional des Ecoles de Cyclisme » sera l'équipe qui aura marqué le moins de points. Elle se verra attribuer un Trophée offert par l'organisateur et une médaille offerte par le Comité de Bretagne.

Chaque coureur de l'équipe recevra une écharpe estampillée « Trophée Régional des Ecoles de Cyclisme »

Les équipes classées deuxième et troisième recevront chacune une médaille à chaque jeune offerte par le comité de Bretagne et un trophée à l'équipe par l'organisateur.

Les autres équipes participantes recevront chacune une récompense offerte par l'organisateur.

9) RECLAMATIONS

Seuls les responsables désignés des écoles de cyclisme participantes sont habilités à solliciter les membres du jury (voir 12 : COMPOSITION DU JURY) identifiables par le port d'un badge distinctif, en cas de litiges ou de contestations. Celles-ci seront recevables par écrit dans un délai maximum de 30 minutes après l'affichage des résultats de chaque épreuve.

Aucune remarque intempestive de la part des parents, supporters ou autres à l'encontre des arbitres, dirigeants ou autres bénévoles ne sera tolérée.

Tout manquement se traduira par une pénalité de 60 points de l'équipe fautive.

Les membres du jury et les arbitres se réuniront en fin de matinée au local informatique et à l'issue des épreuves sur route pour examen des litiges éventuels avant la divulgation des classements définitifs et proclamation des résultats.

10) SECURITE - SECOURS

Lors de cette journée la prise en charge des premiers secours sera assurée par 2 bénévoles secouristes.

Chaque coureur sera sous la responsabilité des éducateurs de son club et de ses parents si ceux-ci sont présents lors de cette manifestation sportive.

Le port du casque et des gants sont obligatoires pour toutes les épreuves. Cette règle est étendue aux encadrants et aux parents dès qu'ils circulent à vélo sur le site et aux abords. Une pénalité de 60 points pour non-respect du règlement FFC (article 9,3,001 N° A2) sera attribuée à l'équipe concernée .

11) ADHESION AU REGLEMENT

L'inscription, établie par le club, des jeunes coureurs et des encadrants par l'intermédiaire du bulletin d'engagement, entraîne l'approbation du présent règlement.

12) COMPOSITION DU JURY

Le collège des arbitres sera désigné par la commission des arbitres:

Président du jury : responsable du cyclo-cross puis sur le podium route.

Arbitre 1: responsable de la vitesse puis sur le podium route.

Arbitre 2 : responsable des jeux d'adresse puis sur le podium route.

Le jury aura droit de regard sur tous les classements (vitesse, adresse, cyclo-cross, route, classement général individuel, et par équipe) avant l'annonce officielle.

Aucune décision ne pourra être prise sans réunion préalable du Jury.

REGLEMENT TECHNIQUE

1) REGLES TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

1.1 Casques, gants & dossards

Le casque, les gants et le dossard non plié à épingles (6) seront obligatoires pour toutes les épreuves. Le port du casque est également obligatoire sur l'ensemble du site avant et après les épreuves.

Tout manquement à cette règle de base dûment constaté par un membre du Jury entraînera une pénalisation de 60 points de l'équipe concernée.

En cas de perte du casque durant une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement. Il ne pourra repartir qu'à nouveau coiffé de celui-ci sous peine de mise hors course.

1.2 Vélos

Tous les types de vélos sauf BMX seront acceptés s'ils sont conformes aux normes UCI. Les guidons dits « cornes de vache » (embouts de guidon) sont interdits.

Les extrémités des cintres devront être obturées par des embouts.

Le développement sera limité à 5,60m pour les catégories poussins, pupilles et benjamins. Pour les minimes il est de 7,01m.

Le blocage du ou des dérailleurs ne sera pas accepté.

Tout braquet non conforme à la catégorie ne sera pas autorisé à courir.

Les coureurs devront se présenter au contrôle des braquets, 15 mn avant le début des épreuves vitesse et route.

Ils ne devront pas quitter la zone à l'issue du contrôle.

Toute fraude sera sanctionnée au classement à la dernière place de l'épreuve concernée.

Les roues à bâtons ou lenticulaires ne seront pas autorisées.

Pour la catégorie des « Poussins », un seul vélo sera autorisé pour l'ensemble des épreuves. Ils seront marqués au début de la 1^{ère} épreuve.

1.3 Pédales

Pour le cyclo-cross, les pédales automatiques sont autorisées.

Pour toutes les épreuves, les courroies sur pédales automatiques sont interdites.

1.4 Abandon

Le concurrent qui abandonne lors d'une épreuve sera classé à la dernière place de celle-ci. Il pourra disputer les épreuves suivantes s'il justifie son abandon auprès des arbitres.

2) EPREUVE D'ADRESSE

- Cette épreuve chronométrée, concerne uniquement les poussins sur un tracé déterminé pour l'ensemble des écoles.
- Elle se déroule sur une surface bitumée.
- Elle se compose de 8 jeux.
- La reconnaissance du parcours par les éducateurs accompagnés des arbitres sera effectuée 30mn avant le départ de l'épreuve. Les éducateurs pourront ensuite reconnaître le parcours, à pied, avec leurs coureurs.

Les coureurs devront être présents dans la zone d'attente 10mn avant le départ dans l'ordre croissant des dossards. Cette zone doit permettre au jeune cycliste de se préparer (mise en place des cale-pieds, dépose du bidon,...) et de s'élancer. Le chronométrage débute au passage de la ligne de zone.

- Aucun entraînement sur le parcours ne sera toléré ; tout manquement à cette règle entraînera le déclassement de l'intéressé en dernière place de l'épreuve,
- Seul le bris de matériel ou la crevaison dûment constaté par les arbitres permettra un nouveau départ,
- Un coureur sur le point d'être doublé se laissera dépasser par son concurrent sur demande de l'arbitre; le temps de l'arrêt sera déduit du temps réalisé,
- Chaque pénalité fera l'objet d'un décompte de 5 (cinq) secondes
- Il sera compté un maximum de 6 fautes par jeu,
- Le refus de jeu se traduira par une pénalité en temps de 30 secondes

LES JEUX D'ADRESSE sont définis comme suit :

Poussins 8 jeux

1- N° 17 -Simple 8

2- N°4 -Slalom simple

3- N° 24 Prise pose bidon sur socle

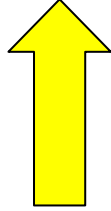
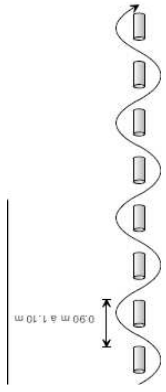
4-N°34 Passage sous barre

5- N°50 Enrouleur

6- N°6 Slalom inégal

7- N°2 Passage étroit

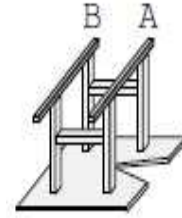
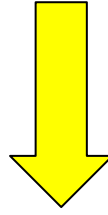
8-N°38 Barre tombée



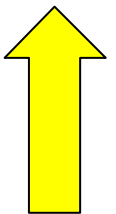
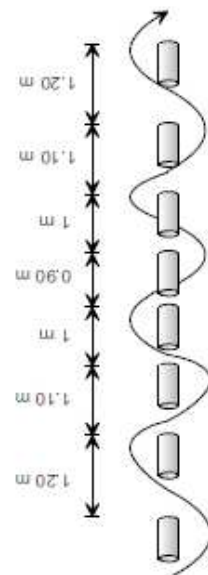
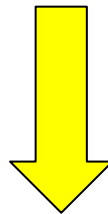
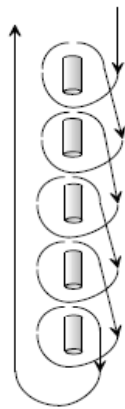
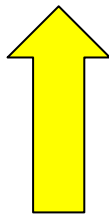
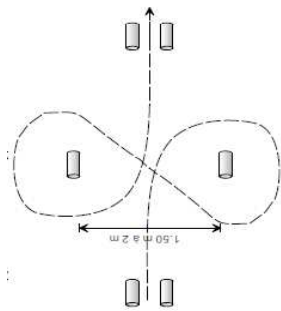
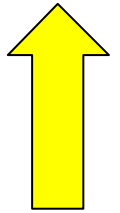
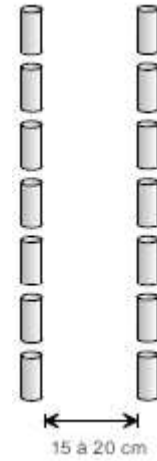
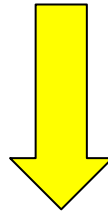
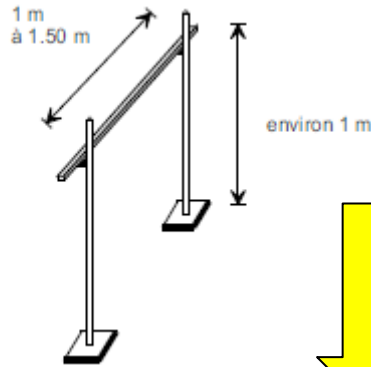
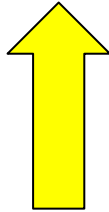
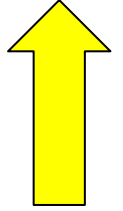
Bidon peut être pris de la main gauche ou droite.
 Bidon peut être pris de la main gauche ou droite, entre la prise et la pose, il est possible d'intercaler un jeu (entonnoir, passage étroit, passage sous barre, haut, sautoir, ...)

Bidon peut être pris de la main gauche ou droite.
 Bidon peut être pris de la main gauche ou droite, entre la prise et la pose, il est possible d'intercaler un jeu (entonnoir, passage étroit, passage sous barre, haut, sautoir, ...)

Pose du bidon possible de la main gauche ou droite, en cercle identique.



Epreuve : Faire tomber la barre A avec la roue avant sans faire tomber la barre B.



PENALITES

JEU N°34

PASSAGE SOUS BARRE

Barre tombée	5 s
Pied à terre ou chute	5 s
Jeu évité	30 s

JEU N°50

ENROULEUR

Chaque quille tombée,	5 s
évitée	10 s
Pied à terre ou chute	5 s
Erreur de fléchage	10 s
Tout le jeu évité	30 s

6 fautes maximum soit 30 s

JEU N°24

PRISE ET POSE D'UN BIDON

Bidon non pris après 3 essais obligatoires 5s pour la prise et 5s pour la pose non effectuée. soit	10 s
Bidon mal posé, tombé ou en dehors du cercle	5 s
Pied à terre ou chute	5 s
Tout le jeu évité	30 s

JEUN°6

SLALOM INEGAL

Chaque quille tombée, évitée ou mal passée	5 s
Pied à terre ou chute	5 s
Si l'entrée du slalom est donnée, erreur de fléchage	10 s
Tout le jeu évité	30 s

6 fautes maximum soit 30 s

JEU N°4

SLALOM SIMPLE

Chaque quille tombée, évitée ou mal passée	5 s
Pied à terre ou chute	5 s
Si l'entrée du slalom est donnée, erreur de fléchage	10 s
Tout le jeu évité	30 s

6 fautes maximum soit 30 s

JEUN°2

PASAGE ETROIT

Liteau ou quille tombée (une ou plusieurs)	5 s
Pied à terre ou chute	5 s
Tout le jeu évité ou "saboté"	30 s

JEU N°17

SIMPLE HUIT

Chaque quille tombée, évitée ou mal passée	5 s
Pied à terre ou chute	5 s
Non respect du fléchage	5 s
Tout le jeu évité	30 s

6 fautes maximum soit 30 s

JEU N°38

BARRE TOMBEE

2 barres tombées	5 s
Jeu renversé	5 s
Pied à terre avant la chute de la barre	5 s
Chute	5 s
Tout le jeu évité	30 s

3) EPREUVE DE CYCLO-CROSS

- Elle se déroule sur un circuit entièrement sécurisé en espace vert situé à environ 300 m de la maison des jeux d'adresse, la route à emprunter sera indiquée. Le circuit sera à parcourir une fois par les coureurs.
- Cette épreuve chronométrée, concerne les Pupilles filles et garçons, les Benjamines et les Benjamins, les Minimes, Filles et Garçons.
- Les départs seront donnés dans l'ordre croissant des dossards par série de 4 coureurs.
- La reconnaissance du circuit se fera à pied.
- La crevaison ou le bris de matériel dûment constaté par les arbitres permettra un nouveau départ en dernière série.
- En cas de problème de chronomètre le coureur concerné repartira en dernière série.
- Toute sortie volontaire du parcours, constatée par un arbitre ou un signaleur, entraînera le déclassement de l'intéressé en dernière place de l'épreuve de sa série,
- Toute aide extérieure apportée à un concurrent entraînera le déclassement en dernière place de l'épreuve de sa série ; un arbitre sera placé à mi-parcours pour aider le jeune coureur en cas d'incident : saut de chaîne....

Plan du site cyclo-cross



4) EPREUVE DE VITESSE

- Les départs seront donnés dans l'ordre croissant des dossards.
- Cette épreuve chronométrée, **départ arrêté : roue avant sur la ligne de départ** concerne toutes les catégories,
- Elle se déroule en ligne droite montante.
- **Le coureur, tenu par un éducateur s'élancera seul** au signal du starter désigné par le Club organisateur. Le chronométrage se déclenchera automatiquement ou manuellement au passage sur la ligne de départ.
- Une crevaison, un bris de matériel, une chute ou incident électronique dûment constaté par les arbitres autorisera un nouveau départ ; à l'inverse, un saut de chaîne, un déchaussage ou un décentrage de roue après le franchissement de la ligne de départ ne générera pas de nouveau départ,
- Le jour même de l'épreuve, aucun passage sur la zone de l'épreuve ne sera toléré avant le départ officiel,
- L'accès à la table de chronométrage sera interdit à toute personne autre que le chronométreur et les membres du jury. Les résultats seront affichés, pour information, à proximité de la zone d'arrivée,
- La catégorie d'appartenance détermine la distance à parcourir :

CATEGORIE	DISTANCE
POUSSINS POUSSINES	60 METRES
PUPILLES FILLES ET GARCONS	60 METRES
BENJAMINS BENJAMINES	80 METRES
MINIMES FILLES ET GARCONS	80 METRES

Plan du site vitesse



RUE JEAN SEBASTIEN LE CORVELLEC

5) EPREUVE SUR ROUTE

- Cette épreuve concerne toutes les catégories,

L'épreuve se déroule sur circuit fermé de 3.5 km située près de la maison des jeux d'adresse chacun devra s'y rendre à pied ou à vélo (pas de voiture). Il sera à parcourir plusieurs fois suivant la catégorie

INTERDICTION DE STATIONNER SUR LE CIRCUIT ANISI QUE SUR LES PARKINGS DES COMMERCE BORDANT LE CIRCUIT (selon arrêté préfectoral seul les riverains peuvent circuler sur le circuit)

CATEGORIE	DISTANCE	NOMBRE DE TOURS
POUSSINS POUSSINES	4 KMS	1
PUPILLES FILLES ET GARCONS	7.5KMS	2
BENJAMINS BENJAMINES	11KMS	3
MINIMES FILLES ET GARCONS	21.5 KMS	6

- Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement à l'issue des épreuves matinales.

- Le départ libre sera donné à la ligne d'arrivée,

- La reconnaissance du circuit sera autorisée, sous la responsabilité des éducateurs, après sa fermeture à la circulation (routes départementales).

- Les bidons sur les vélos sont autorisés pour les catégories « benjamins et minimes ». Les ravitaillements pendant l'épreuve sont en revanche interdits.

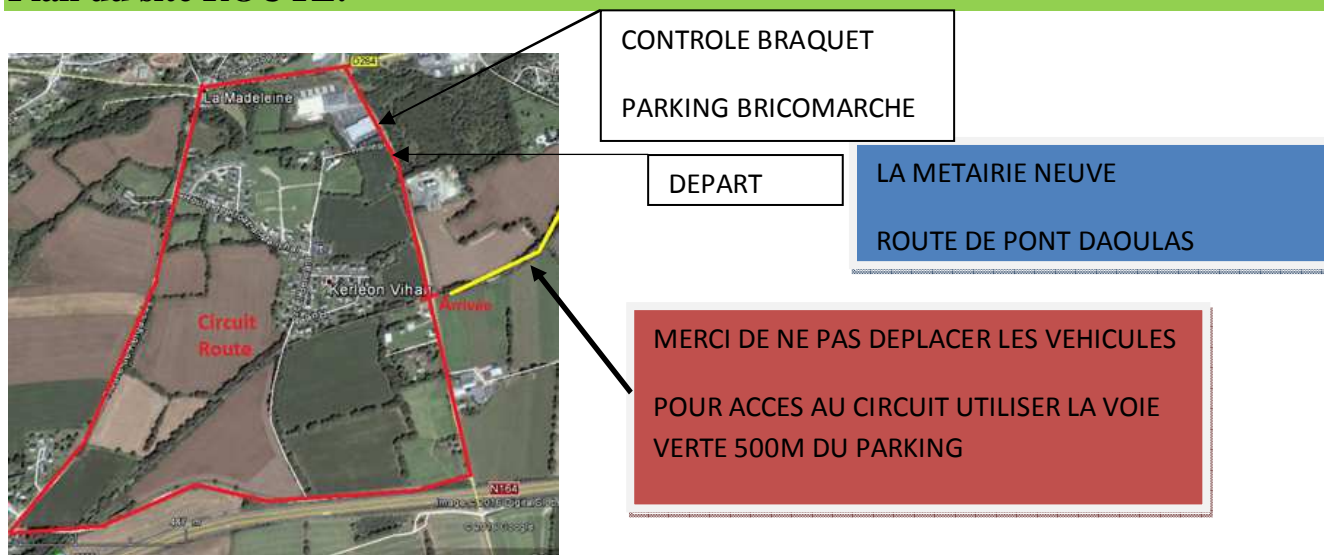
- Les dépannages après crevaisons constatées par les arbitres se feront exclusivement dans la zone prévue à cet effet à proximité du podium d'arrivée (pas de tour). Le non-respect de cette règle se traduira par le déclassement du coureur en dernière position de l'épreuve,

Un éducateur désigné à vélo équipé de son casque et d'un baudrier de sécurité accompagnera le ou les derniers de chaque épreuve,

L'arbitre présent dans la voiture ouverte se chargera de noter les concurrents doublés.

Il est rappelé aux jeunes compétiteurs qu'il est interdit de lever le ou les bras lors du passage sur la ligne d'arrivée sous peine de déclassement.

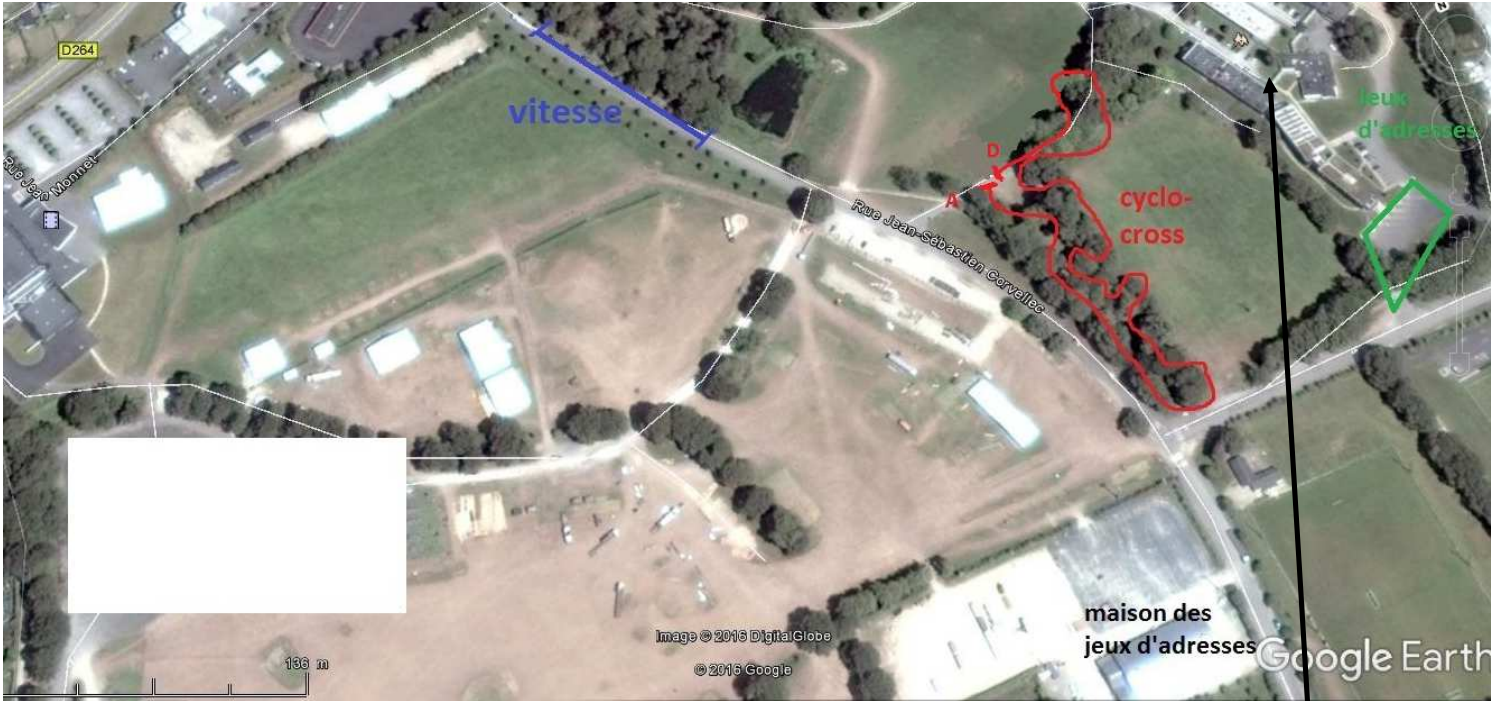
Plan du site ROUTE:



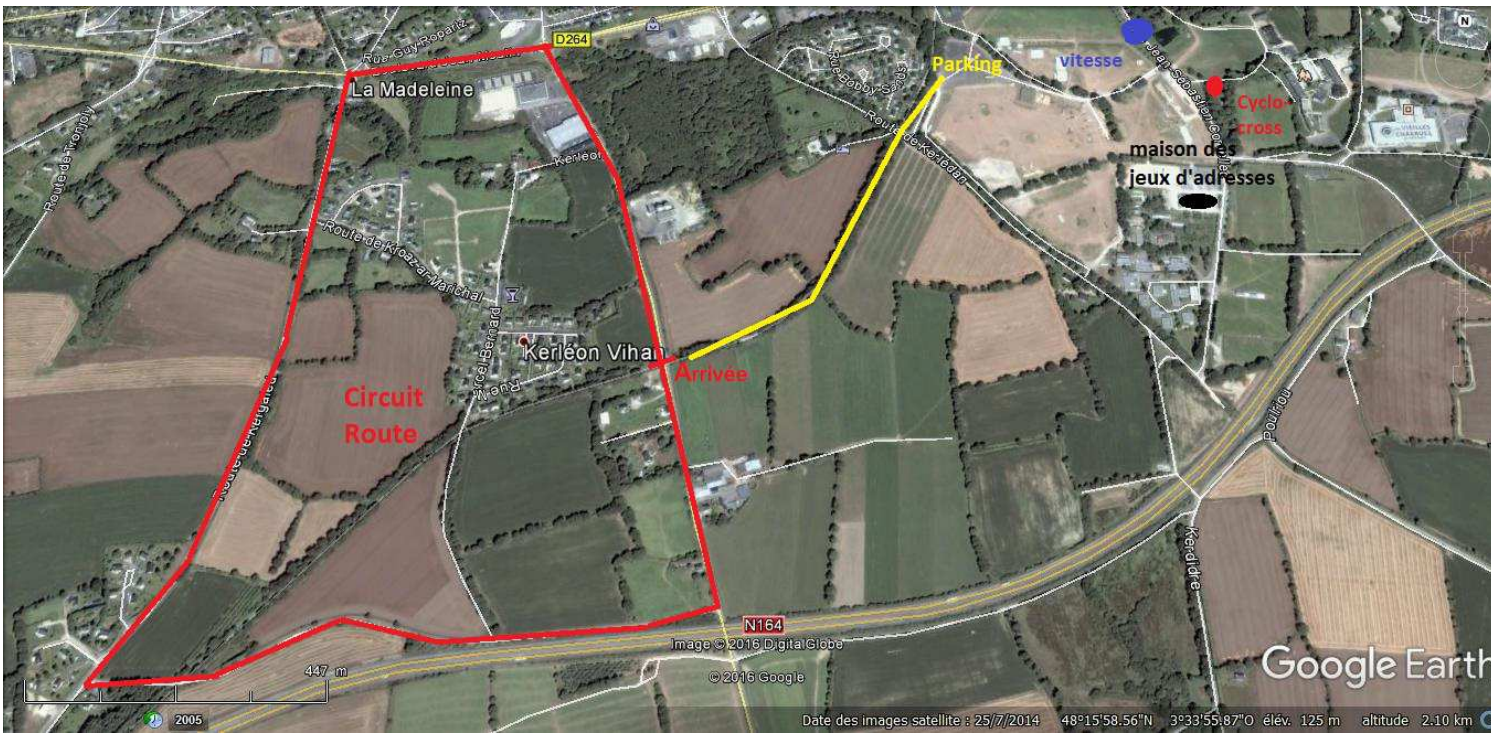
Annexe 1 – Horaires

Horaires	Lieu	Epreuve	Observations
08H00 / 08H30	MAISON DES JEUX D'ADRESSE	Accueil des équipes, contrôle des licences Remise des dossiers aux responsables d'équipe désignés sur le bulletin d'engagement	
08H30	MAISON DES JEUX D'ADRESSE	Réunion du jury et des responsables d'équipes : règlement, horaires, déroulement des épreuves	
09h00	SITE JEUX D'ADRESSE	Reconnaissance du parcours d'adresse par les éducateurs puis les poussins	
09h00	CYCLO CROSS	Reconnaissance circuit de cyclo- cross par les éducateurs, les pupilles ,les benjamins et les minimes	
09h15	SITE VITESSE	Marquage des vélos des poussins Contrôle braquets	
09h30	SITE VITESSE	Vitesse poussins : 60m départ arrêté	
09h30	SITE CYCLO CROSS	Epreuve de cyclo-cross : pupilles	Par série de 4
10H00	SITE JEUX D'ADRESSE	Adresse pour les poussins	
10H15	SITE CYCLO CROSS	Epreuve cyclo-cross : benjamins	Par série de 4
10H15	SITE VITESSE	Vitesse Pupilles : 60m départ arrêté	
11H00	SITE CYCLO CROSS	Epreuve cyclo-cross : minimes	Par série de 4
11H00	SITE VITESSE	Vitesse benjamins : 80m départ arrêté	
11H45	SITE VITESSE	Vitesse minimes : 80m départ arrêté	
12H00 A 12H30	MAISON DES JEUX D'ADRESSE	Fin des épreuves Réunion du jury et arbitres pour bilan des épreuves de la matinée	
12H00 A 13H45	SUR LE SITE	REPAS	
13H45	PARKING BRICOMARCHE	POUSSINS Vérification des vélos Appel des coureurs contrôle des braquets	
14H00	LIGNE DE DEPART	Course des poussins	
14H05	PARKING BRICOMARCHE	PUPILLES Appel des coureurs contrôle des braquets	
14H30	LIGNE DE DEPART	Course des pupilles	
14H35	PARKING BRICOMARCHE	BENJAMINS Appel des coureurs contrôle des braquets	
15H00	LIGNE DE DEPART	Course de Benjamins	
15H05	PARKING BRICOMARCHE	MINIMES Appel des coureurs contrôle des braquets	
15H45	LIGNE DE DEPART	Courses des Minimes	
16H45		FIN DES EPREUVES	
17H00	MAISON DES JEUX D'ADRESSE	Réunion du jury et des arbitres désignés	
17H30	MAISON DES JEUX D'ADRESSE	Proclamation des résultats et classement des écoles de cyclisme Remise des récompenses individuelles	

Annexe 2 – PLAN DU SITE



HEBERGEMENT



Annexe 3 – HEBERGEMENT

Possibilité de réserver votre hébergement sur le site
Pensez à réserver rapidement 13 euros la nuit /pers et 3 euros le petit déjeuner



L'ASSOCIATION

Le nom même de notre association est le reflet de notre volonté d'une part, de proposer à un citoyen en devenir une période de soutien, de protection et d'autre part, de favoriser sa prise d'autonomie par la confrontation aux réalités, l'échange et la rencontre, vécus au sein des activités.

L'Association d'Iroise pour le Logement et l'Entraide a pour objectifs :

- De contribuer au développement local, à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de socialisation et d'insertion prioritairement sur les champs de l'habitat, la formation, l'emploi et les loisirs.
- De promouvoir toute œuvre contribuant à l'éducation et à l'accession à la culture de ses membres.

Pour réaliser ses objectifs, l'AILE gère, outre le centre de Kérampuilh :

- des Foyers de Jeunes Travailleurs (à Brest et Carhaix)
- une restauration, lieu de brassage social (à Brest, 8 rue Michelet)
- Des chantiers d'insertion dans le domaine de la restauration (la cuisine enchant(i)ée) et de l'aide au déménagement (Toutencamion)
- un service d'habitat intergénérationnel (Ticci'âaoc)

/P/pers



Centre d'hébergement de Kérampuilh
Rue Sébastien Corvellec
29270 Carhaix -Plouguer

Tel: 02 98 99 36 97

Email: kerampuilh@aile29.org

Tel portable: 07 78 64 28 98

Contacts

Chantal FRIDERICH - Coordinatrice

Morgane LE GALL - Secrétaire-comptable

<http://www.aileijt.infini.fr>

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE KÉRAMPUILH A CARHAIX



ASSOCIATION D'IROISE POUR LE LOGEMENT ET L'ENTRAIDE

Cette action est soutenue par



Présentation du Centre

Le Centre d'hébergement de Kérampuilh, situé dans un cadre verdoyant et proposant des équipements neufs et/ou rénovés, ouvre ses portes durant les week-end et les vacances scolaires aux groupes.

Pour qui?

Tous les groupes de plus de 15 personnes:

- Associations
- Groupes culturels
- Clubs sportifs
- Centres de vacances
- Particuliers (hors soirées privées)

Quels services?

- Hébergement en chambres équipées
- Présence d'un veilleur la nuit
- Restauration sur demande
- Salle de détente
- Location de salles de travail
- Local vélo
- Bagageries

Quelle offre?

• L'hébergement

116 chambres de 2, 3 ou 4 lits (330 lits) avec salle d'eau et toilettes, dont chambres adaptées PMR



• La restauration (sur demande)

Salle de 150 places

Service: petit-déjeuner, déjeuner et dîner



• La salle d'activité

Bar, TV, jeux de sociétés mis à disposition

• Location de salle

Pour des séminaires, des conférences ...



A quels tarifs?

- 13€ la nuit/ personne (linge de lit non fourni)
- 3€ le petit déjeuner
- 11€ le repas complet (entrée, plat, dessert, café, eau / personne)
- 15€ l'adhésion annuelle à l'AILE / groupe obligatoire

Ces tarifs de base sont donnés à titre indicatif et sont modulables en fonction de la taille du groupe, de la durée du séjour et de la formule souhaitée (pension complète, 1/2 pension).

Qu'y a-t-il à proximité?

- Le complexe sportif de Kérampuilh: centre aquatique, tennis, maison des jeux d'adresse, terrains de foot, de rugby...
- L'espace Glenmor: concerts, cinéma, spectacles...
- Le canal de Nantes à Brest
- Proximité de la voie verte
- Des parcours de cross, de VTT...
- Le terrain de golf
- Accrobranche
- ...



Annexe 4 – Bulletin d'engagement TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE CYCLISME Dimanche 28 mai 2017

Document à retourner à l'UNION CYCLISTE CARHAISIENNE

par mail : david.colcanap@orange.fr

et par courrier à:

**MONSIEUR COLCANAP DAVID
27 TREVENEK
22160 CARNOET**

CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE	EMAIL

PREVOIR UN VRAI CHRONO PAS DE PORTABLE

RETRAIT ET SUIVI DES DOSSARDS

NOM DU RESPONSABLE	FONCTION

**Le responsable désigné ci-dessus sera porteur d'un badge distinctif délivré par l'organisateur)
Les dossards des licenciés *absents* devront être rendus avant la 1ère épreuve aux organisateurs**

CONTROLE DES EPREUVES

Chaque club devra fournir 2 arbitres (article 4 du règlement). A défaut, de personnes qualifiées, le club désignera 2 bénévoles.

NOM ET PRENOM	QUALIFICATION	EPREUVE SOUHAITE (1)

(1) Dans la mesure du possible et en lien avec les contraintes d'organisation, les personnes seront positionnées sur les épreuves mentionnées (jeux d'adresse, cyclo- cross, vitesse).

Signature du Responsable et cachet du club

BULLETIN D'ENGAGEMENT

EPREUVE		
DATE 28 MAI 2017	LIEU ET TITRE DE L'EPREUVE CARHAIX TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE CYCLISME	CLUB ORGANISATEUR UNION CYCISTECARHAISIENNE
N° DE LA COURSE		

LE CLUB ENGAGE		
N° DU CLUB	NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE DE L'ECOLE DE VELO	CLUB
DATE DE L'ENGAGEMENT		

NOM ET PRENOM (en majuscules)	SEXE	CATEGORIE	DATE DE NAISSANCE	N° DE LICENCE
		POUSSIN		06
		POUSSIN		06
		PUPILLE		06
		PUPILLE		06
		BENJAMIN		06
		BENJAMIN		06
		MINIME		06
		MINIME		06

Signature du Responsable et cachet du club